

benefit

Sous la loupe

Les experts en homologation des pistes contrôlent plus d'une centaine de sites par an. → Page 4



Dangereux

430 électriciens sont victimes d'accidents chaque année. La Suva intensifie la prévention. → Page 13



suva

Mieux qu'une assurance



En 2011, la Suva a assuré une masse salariale de 135 milliards dans le cadre de l'assurance contre les accidents professionnels. Si l'on plaçait des thunes tranche à tranche, ce montant équivaldrait à un aller-retour vers la lune.



En piste pour la fondue!

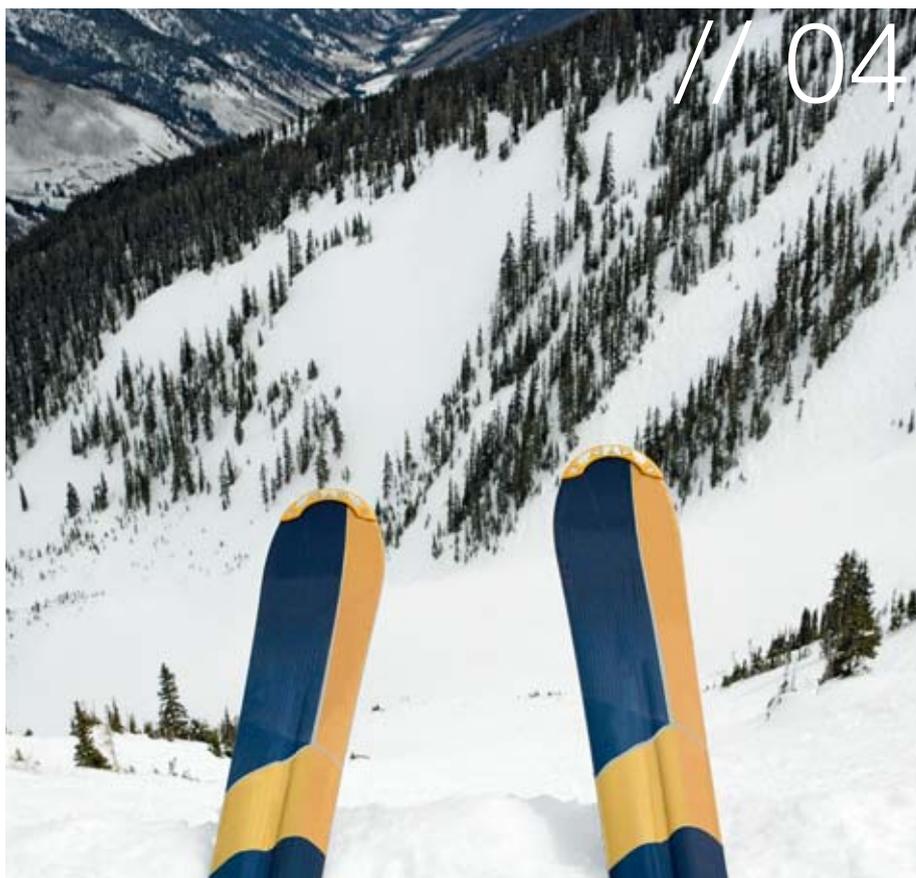
Vous souvenez-vous des «combinaisons fromage suisse» de nos skieurs? Ceux qui les portaient dans les années 1990 – Urs Lehmann, Vreni Schneider et compagnie – avaient alors touché en plein cœur les supporters suisses. Alors qu'Urs Lehmann, aujourd'hui président de Swiss-Ski, attend des jours meilleurs, et que Vreni Schneider sirote un café en après-ski, la Suva fait revenir le fromage sur les pistes. Dans sa nouvelle campagne sports de neige, elle lance un appel au calme et organise une action gustative originale dans plusieurs domaines skiables: une fondue sur les pistes! L'analyse du test proposé sur Internet montre que les amateurs de glisse sont nombreux à rechercher le grand frisson. La Suva estime qu'il est important de les inciter à mieux prendre leurs responsabilités, à prendre conscience de leurs limites et à évaluer correctement les risques.

Les exploitants de domaines skiables sont aussi responsables de la sécurité de leurs hôtes. Ils doivent veiller à ce que les zones dangereuses soient protégées par des filets, équiper les piquets de manchons et installer des panneaux d'avertissement. Les experts en homologation des pistes RMS contrôlent plus d'une centaine de sites par an. Ils vous font découvrir la mission qui est la leur (page 4).

L'article consacré à la prévention des accidents routiers traite également de la sécurité. Alors que le risque d'accident des hommes jeunes est en baisse grâce à la prévention, celui des femmes dépasse désormais celui des hommes (page 10).

Je vous souhaite une passionnante lecture sur le thème de la prévention, de l'assurance et de la réadaptation.

Gabriela Hübscher
Rédactrice en chef benefit



REPORTAGE

04 Des experts de la sécurité à ski

La sécurité des skieurs et des snowboarders n'est pas qu'une question de technique ou d'ange gardien, comme le montre Moritz Schwery, expert auprès de l'association faïtière Remontées Mécaniques Suisses.

FOCUS

10 Prévention pour les femmes au volant

ACTUALITÉS

11 Motivation ne rime pas avec tentation

Les collaborateurs qui se distinguent par un comportement particulièrement respectueux de la santé et de la sécurité doivent être récompensés avec discernement: les systèmes en vigueur sont pavés d'embûches.

12 Deux fois moins d'accidents en un an

13 Electriciens: apprenez à dire STOP!

14 Travailler ensemble pour la sécurité

14 CFST: nouveaux outils de prévention

14 Sport par temps froid: conseils utiles

14 Suva: assise financière solide

15 Sollicitude et santé au travail

15 Gestion des frais de traitement

15 Implenla et équilibre

16 CONCOURS

17 TIRER DES LEÇONS DES ACCIDENTS

18 BRAVO // À PROPOS ...

Lorsque la Suva a évalué la sécurité au travail chez Knoepfel SA, les responsables sont tombés des nues. Aujourd'hui, l'entreprise a une solution à la fois exemplaire et économique pour travailler sans neutraliser les dispositifs de protection.

20 PORTRAIT

22 SERVICE

Des experts de la sécurité à ski

→ www.seilbahnen.org

Ils examinent à la loupe les domaines skiables pour mieux protéger le public: ce sont les experts en homologation des pistes de l'association faîtière Remontées Mécaniques Suisses RMS. Moritz Schwery est leur chef. Il nous fait découvrir la mission qui est la sienne et nous explique pourquoi la sécurité sur les pistes n'est pas qu'une question d'ange gardien et de technique de glisse.

Texte: Bigna Silberschmidt // Photos: Franca Pedrazzetti

Moritz Schwery se laisse glisser le long de la piste. Le côté droit est protégé par un filet orange planté au ras d'un versant en pente raide. Protégé? Moritz Schwery s'arrête pour contrôler: il pousse sur la maille la plus basse en s'aidant de la pointe de son piolet. Le filet se détend largement, faisant apparaître un grand vide entre son liseré et le bord de la piste. «Beaucoup trop dangereux, lance-t-il, un petit enfant pourrait passer au travers et tomber.» Le responsable des pistes du domaine skiable devra retendre le filet au plus vite, car le cas est grave.

Des pros de la montagne

Les skieurs et snowboarders atteignent aujourd'hui des vitesses de pointe de 60 km/h en moyenne. S'ils perdent le contrôle et que la piste n'est pas suffisamment sécurisée, la situation devient vite dangereuse. Moritz Schwery (57 ans), responsable du Bureau pour l'optimisation de la sécurité sur les descentes pour sports de neige de l'association RMS, contrôle une centaine de pistes par an avec son équipe. Ce jour-là, il sillonne un domaine skiable avec quatre de ses collègues pour une formation complémentaire. Rien n'échappe à l'œil vigilant des experts qui inspectent le site, des panneaux de danger aux manchons de protection des piquets. Cela n'est pas facile et peut entraîner de longues discussions.

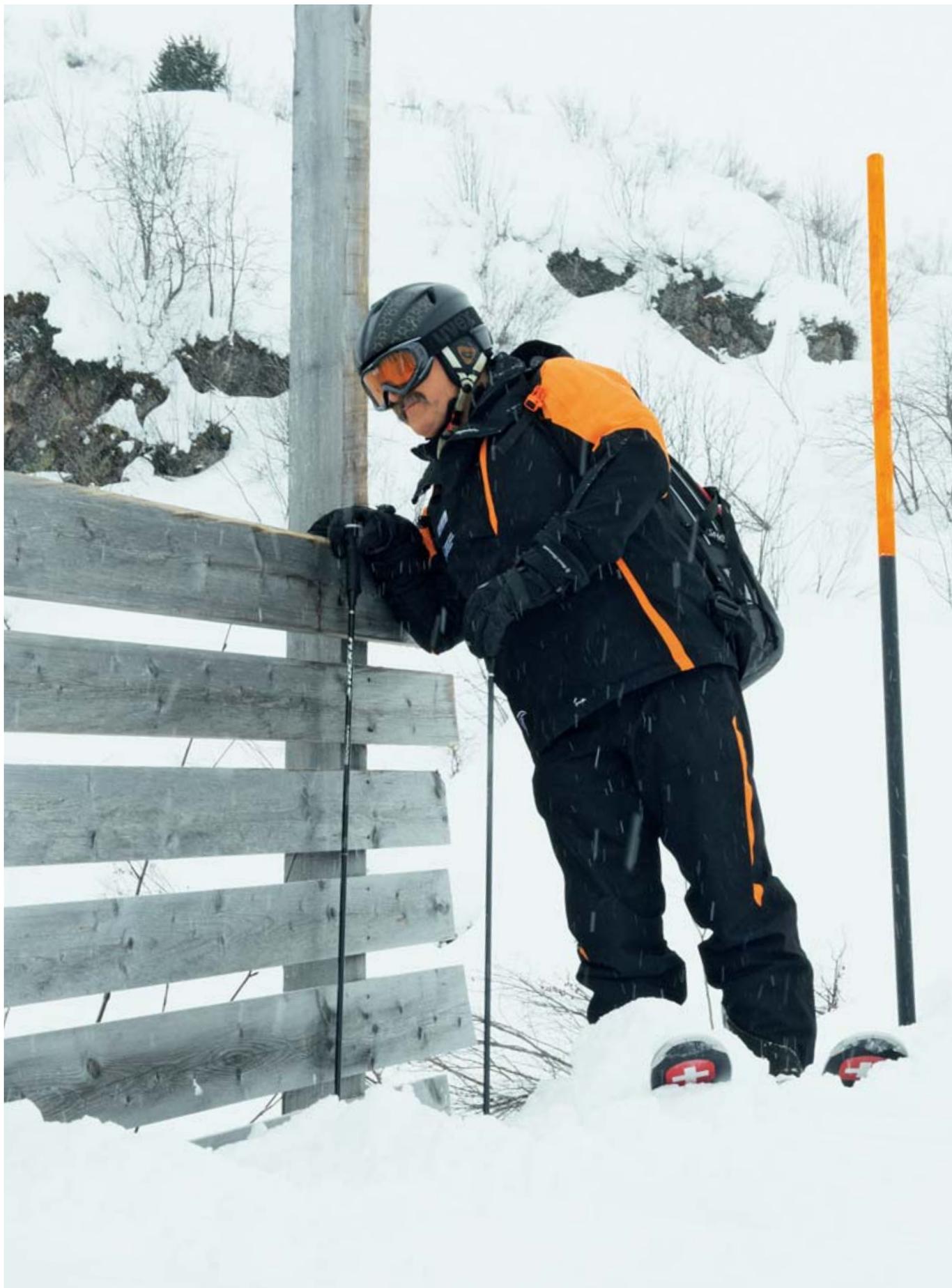
Ne faudrait-il pas planter les piquets de balisage un mètre plus en avant? Verra-t-on encore cet éperon rocheux sous une épaisse couche de neige? Faut-il mettre des cordons de sécurité à cet endroit? «Notre job est délicat, il faut connaître par cœur les règles de sécurité et pouvoir livrer une bonne évaluation d'un domaine», explique Moritz Schwery. Mais ces inspecteurs ont le coup d'œil et des dizaines d'années d'expérience: tous ont dirigé des services de sauvetage sur les pistes ou été guides de montagne et ont été triés sur le volet par l'association RMS. Samuli Aegerter, chef de la campagne sports de neige de la Suva, fait partie de la Commission consultative de sécurité des pistes de cette dernière. L'une des tâches de cet organe consiste à fournir des évaluations et conseiller les responsables de l'homologation des pistes sur le plan technique et légal.



L'appli «Slope Track» de la Suva indique les distances parcourues et la vitesse des utilisateurs, mais aussi les plans des pistes des domaines skiables en Suisse. Infos complémentaires et téléchargement gratuit: www.suva.ch/slopetrack-f.



Moritz Schwery et son équipe contrôlent la sécurité d'une centaine de pistes de ski chaque année.



Trop dangereux: la barrière doit être équipée d'un matelas de protection.

111 domaines skiables sous la loupe

L'association RMS compte 368 membres, dont 270 entreprises avec exploitation hivernale. Ces dernières sont tenues de faire contrôler et expertiser leurs pistes de luge et de sports de neige tous les trois ans par des experts en homologation des pistes. Leur rôle consiste à vérifier la mise en œuvre de l'obligation d'assurer la sécurité sur les descentes de sports de neige, des directives comprenant 218 articles. Cette véritable bible des experts régit notamment le balisage des intersections, les créneaux horaires de préparation des pistes, l'obligation d'annoncer le minage des avalanches, la signalisation des parcs de luge et la formation des sauveteurs. Le label de qualité «Pistes expertisées» est remis aux entreprises qui remplissent au moins 80 % des critères de sécurité exigés.

Cette année, les spécialistes ont du pain sur la planche: 111 domaines attendent une première homologation, une homologation de routine ou une inspection ultérieure, ce qui représente un à trois jours de travail selon les sites. «La plupart des expertises sont positives», se réjouit Moritz Schwery. Il rappelle cependant qu'un niveau de qualité élevé est non seulement indispensable, mais aussi dans l'intérêt des entreprises. Un manque de sécurité peut nuire gravement à l'ensemble de la branche et coûter extrêmement cher à un domaine skiable. Si les exploitants ne rétablissent pas les conditions requises par les experts avant la saison qui suit ou, selon la gravité des cas, s'ils n'agissent pas immédiatement, l'entreprise devra répondre en cas de dommage ou d'accident, car le procès-verbal d'homologation a valeur légale. «Mais les domaines appliquent en principe d'eux-mêmes nos recommandations. Nous sommes plus des conseillers que des contrôleurs», ajoute Moritz Schwery. Les petits domaines sont spécialement friands de conseils pratiques.

Délimiter les responsabilités

Un domaine skiable doit garantir à la fois la sécurité de ses usagers et se protéger lui-même. Le balisage des pistes sert avant tout à délimiter avec précision le domaine

En tête-à-tête sur les pistes

→ www.suva.ch/sports-de-neige

Deux personnes attablées l'une en face de l'autre sont en train de siroter une tasse de thé en piquant des croûtons de pain au bout d'une fourchette à fondue, qu'elles plongent ensuite dans un caquelon... au beau milieu d'une piste de ski. La nouvelle campagne sports de neige de la Suva lance un appel au calme et surprend en proposant une action gustative sur les pistes. La raison: «L'analyse du test proposé sur notre site Internet montre que les amateurs de glisse sont nombreux à rechercher le grand frisson», explique Samuli Aegerter. La Suva estime qu'il est important de les inciter à mieux prendre leurs responsabilités, à prendre conscience de leurs limites et à évaluer correctement les risques.

Nous vous invitons à découvrir d'autres activités passionnantes au village Suva lors des événements prévus dans plusieurs domaines skiables. Vous trouverez des informations à ce sujet sur www.suva.ch/sports-de-neige. // hga

de responsabilité des entreprises: en cas d'accident, elles seront appelées à rendre des comptes uniquement pour les zones balisées. Une carte montrant un versant réservé au hors-piste, et clairement indiqué comme tel, figure dans la brochure du domaine skiable inspecté. Moritz Schwery réagit vivement: «Les exploitants devraient éviter ce genre d'information, sinon la zone est considérée comme une piste officielle du domaine skiable.» Il en parlera à la direction. Les experts donnent aussi toutes sortes d'autres conseils, par exemple pour réduire les dépenses. Un cas typique s'offre à eux sur le tronçon suivant. Ils sont unanimes: un balisage de part et d'autre avec des fanions jaunes est superflu à cet endroit qui offre une visibilité parfaite, le signal de danger en début de piste est suffisant. Ils feront donc savoir à l'entreprise qu'elle peut enlever ce balisage en toute sérénité, ce qui lui permettra de faire quelques économies.

Une mission délicate

Les experts travaillent par tous les temps. Ce jour-là, le soleil se cache, le vent siffle dans les oreilles. Mais cela ne gêne pas Moritz Schwery, au contraire: «J'adore être en pleine nature.» Une prédilection qui ne gâche rien pour un job dans la neige. Autres atouts indispensables: une préparation soignée pour chaque domaine, une grande concentration pendant l'homologation et le sens de la communication. «Il n'est pas facile de faire comprendre à un entrepreneur qu'il doit prendre des mesures de sécurité supplémentaires, car cela peut vite coûter cher», confie Moritz Schwery. Le moindre mât en fer, comme pour les enneigeurs, doit être entouré d'un matelas de protection. Quand il faut équiper un domaine entier, cela représente vite plusieurs dizaines de milliers de francs. «Il faut beaucoup de tact pour traiter avec la direction», renchérit l'expert.

Nouvelles pistes, longue planification

Mais à quoi les domaines skiables doivent-ils faire attention lorsqu'ils construisent une nouvelle piste? Tel sera bientôt le cas, par exemple, au col de l'Oberalp où fusionneront les domaines skiables d'Andermatt et Sedrun. Le Suédois Bo Halvardsson, responsable opérationnel de l'entreprise Andermatt Sedrun Sport AG, assure le développement des pistes. La phase de planification est la plus longue: «Je dois d'abord analyser le domaine dans tous les détails. Dans un deuxième temps, je consulte des experts en tous genres: des géologues, des spécialistes des avalanches, des fabricants de dameuses, des organisations de protection de l'environnement.» Bernhard Russi, skieur suisse de légende, l'épaule aussi par de précieux conseils: «Etant né à Andermatt, il connaît la région comme sa poche. Il me transmet un savoir incomparable, c'est fantastique», déclare Bo Halvardsson. Lorsqu'il s'agit de construire une piste, le challenge consiste à respecter au plus près la nature tout en l'adaptant aux besoins des futurs usagers. Et ceux-ci veulent surtout une chose: s'amuser en faisant du ski ou du snowboard. Pour Bo Halvardsson, l'attrait d'un domaine skiable dépend en même temps du nombre de parcs de freestyle, de champs de bosses et de pistes de carving qu'il propose, mais aussi d'une approche devant répondre à «quatre générations d'amateurs de glisse». Il s'explique en utilisant un exemple fictif: «Un même téléphérique transporte Léo, qui a cinq ans, Elodie, sa mère trentenaire, Claudine, sa grand-mère sexagénaire, et Marcel, son arrière-grand-père âgé de 88 ans. Au sommet, ils auront le choix entre une piste bleue très facile, une piste

Sur le vif



→ Martina Windler et Reto Hallauer ont été interceptés par la Suva et invités à une fondue sur les pistes.

C'est bon? Que pensez-vous de cette action de la Suva?

Martina Windler: Je ne m'y attendais pas et je trouve que c'est une bonne chose. S'asseoir et déguster!

Reto Hallauer: Une action géniale et qui sort de l'ordinaire.

Quel message reprenez-vous?

Windler: On nous rappelle que la sécurité est importante et qu'il faut bien se préparer avant d'aller sur les pistes.

Hallauer: Sur les lattes, il faut aussi activer ses neurones. La Suva a pris un style novateur, l'action reste en mémoire.

Que faites-vous pour votre sécurité sur les pistes?

Windler: Je regarde toujours où descendent les autres pour anticiper les situations. Et je porte un casque et une protection dorsale.

Hallauer: Je fais attention aux autres et à moi-même, je suis bien équipé, je suis prudent.

bleue un peu plus difficile, une piste rouge et une piste noire pour redescendre dans la vallée. Chacun trouvera un parcours adapté à ses capacités.»

Responsabiliser le public

La sécurité ne relève pas que des exploitants de domaines skiables, mais aussi des usagers. Selon l'enquête «Sport Suisse» de l'Observatoire Sport et activité physique Suisse, le ski et le snowboard comptent plus de deux millions d'adeptes dans le pays, et 66 000 d'entre eux en moyenne se blessent chaque année, dont 34 000 assurés LAA. Ces accidents représentent 243 millions de francs par an. La Suva a réagi en misant sur des activités de prévention visant à réduire le nombre et le coût des accidents de sports de neige (voir p. 7). Moritz Schwery souligne que les skieurs et les snowboarders dévalent les pistes à leurs risques et périls et rappelle les règles de la FIS. Celles-ci exigent, par exemple, de prendre garde aux autres usagers et d'adapter sa vitesse à ses capacités personnelles ainsi qu'aux conditions du terrain et à la

densité de la circulation sur les pistes. Moritz Schwery estime toutefois qu'il n'est pas nécessaire de rendre le casque obligatoire, car la majorité l'utilise déjà pour se protéger la tête. «Mais je souhaiterais une présence plus forte des patrouilleurs», dit l'expert. Cela sensibiliserait les sportifs. En bref, il est important de retenir que nous pratiquons le ski et le snowboard à nos propres risques et périls et que, grâce à des gens comme Moritz Schwery, nous bénéficions de bonnes conditions générales de sécurité sur les pistes. //



Lorsqu'il s'agit de construire une piste, le challenge consiste à respecter au plus près la nature tout en l'adaptant aux besoins des futurs usagers.

Prévention pour les femmes au volant

→ www.suva.ch/accidents-de-voiture

Les activités de prévention des accidents de la route ciblent depuis des années les jeunes conducteurs. Avec un succès d'autant plus remarquable que les femmes présentent désormais un risque d'accident de la circulation plus élevé que les hommes.



Les femmes affichent un risque d'accident de voiture beaucoup plus élevé que les hommes. // Alma Johanns

Il est notoire que les jeunes conducteurs représentent le principal groupe à risque dans la circulation routière. Les activités de prévention des accidents ont par conséquent été ciblées sur ce groupe, et ce avec succès, comme le montre l'étude du Service de centralisation des statistiques de l'assurance-accidents LAA (SSAA) publiée en janvier 2013 par la Suva. Le constat est le suivant: le risque d'accident des hommes actifs âgés de 18 à 64 ans a globalement diminué de 26 % au cours des dix dernières années, et même de 34 % pour ce qui est des blessures graves.

Une attention particulière doit être accordée aux femmes...

L'évolution observée chez les femmes actives entre 18 et 64 ans est tout autre: leur risque d'accident a certes aussi diminué, mais de 15 % seulement. Le risque accru d'accident de la route chez les femmes est actuellement de 25 % supérieur à celui des hommes. Si l'on compare la fréquence des accidents aux kilomètres parcourus (les femmes parcourent en moyenne 40 % de kilomètres de moins que les hommes), leur risque est même deux fois plus élevé que celui des hommes.

Cette observation est confirmée par une précédente étude du Bureau de prévention des accidents (bpa). Les chiffres concernant les assurés LAA permettent cependant encore une autre conclusion: le risque élevé d'accidents de la route observé dans la population féminine globale est principalement imputable aux femmes actives.

... et au trafic matinal

Une observation surprenante est faite concernant la circulation matinale entre 7 h et 8 h: le risque accru des femmes actives se concentre en effet sur cette tranche horaire. Il semblerait que le trafic dense du matin constitue un facteur critique agissant sur les femmes actives. Selon l'étude, le stress et le manque de pratique de la conduite expliqueraient ce phénomène. La forte diminution de l'accidentalité des hommes au cours des dernières années prouve l'utilité d'une prévention ciblée. Pour inverser cette tendance, l'étude du SSAA recommande une prévention accrue dirigée vers les femmes et en particulier les femmes actives. // mjh

Motivation ne rime pas avec tentation

→ www.suva.ch/waswo-f/33059.f  www.suva.ch/podcast-benefit-f

Il est judicieux de récompenser les collaborateurs qui adoptent un comportement exemplaire en matière de sécurité et de santé. Mais il faut motiver sans ouvrir la porte à la tentation. Les systèmes de récompense sont semés d'embûches.

De l'argent pour récompenser un comportement exemplaire? Le contrat de travail stipule que le collaborateur doit accomplir son travail avec diligence et perçoit pour cela un salaire. Mais comment amener les gens à en faire un peu plus? Un peu plus pour la sécurité dans l'entreprise ou pour leur propre santé? La recette la plus simple consiste à récompenser l'effort supplémentaire accompli.

Difficultés à éviter

La Suva est favorable aux systèmes de récompense, mais met en garde contre certaines embûches majeures. Les dégâts peuvent être importants. L'argent est en soi une bonne récompense, mais pas à doses trop élevées ni constantes: les collaborateurs risquent de compter sur ce coup de pouce et d'être pris de court si la prime ne leur est pas attribuée. Il se peut aussi que le message soit noyé dans la manne financière: la sécurité ne devrait pas être quelque chose d'exceptionnel, mais un élément indissociable du quotidien professionnel, même si elle exige un effort supplémentaire.

Plutôt des prestations en nature

Les récompenses sous forme de bons, de billets d'entrée ou de paniers-cadeaux exigent un peu plus de créativité. Il faut connaître un peu le lauréat pour savoir ce qui lui ferait plaisir. Mais au moins, la personne en question sait ainsi que son comportement sûr a été remarqué et lui vaut la reconnaissance de l'entreprise.

Célébrer l'événement

L'argent ou les cadeaux ne devraient pas être simplement acheminés par la poste. Célébrez l'effort particulier accompli par votre collaborateur. La remise du prix peut avoir lieu lors d'un autre événement, durant une sortie ou pendant le repas de



La Suva approuve les systèmes de récompense, mais signale quelques erreurs à éviter.

Noël de l'entreprise. C'est aussi le moment idéal pour remémorer à chacun le message de sécurité.

Le pour et le contre

Les nombreuses difficultés et questions en rapport avec l'octroi de récompenses ont amené la Suva à y consacrer une fiche thématique, qui vous permettra de

peser le pour et le contre d'un système de récompense pour votre entreprise. Vous y trouverez également différents modèles d'évaluation et des conseils pratiques. Cette fiche thématique peut être téléchargée gratuitement à l'adresse www.suva.ch/waswo-f/33059.f. // sbj

Deux fois moins d'accidents en un an

→ www.suva.ch/maintenance → www.suva.ch/waswo-f/84040.f 🎧 www.suva.ch/podcast-benefit-f

La sécurité du personnel est une priorité à La Poste. C'est pourquoi elle s'est engagée en faveur de la campagne pour une maintenance sûre, et ceci avec un franc succès: en l'espace d'un an seulement, le nombre d'accidents dans le domaine de la maintenance a été divisé par deux.

Centre de tri de Härkingen (SO): une halle de production aussi grande que cinq terrains de football, 600 employés qui travaillent dans un service de rotation de trois équipes et trient chaque jour six millions de lettres. Des robots chargent le courrier entrant sur des tapis roulants. Les enveloppes sont ensuite convoyées dans des caisses grises jusqu'à l'installation de tri, où elles sont réceptionnées et traitées par autant de mains habiles.

L'urgence: principale cause d'accidents

Dans ce lieu d'activité intense, 48 spécialistes sont chargés de la maintenance tout en assurant leur propre sécurité. «L'urgence est la principale cause d'accidents. En cas de panne, les machines doivent être réparées le plus rapidement possible», explique Rolf Piana, chef de la maintenance. Le plus important dans ces situations est d'éviter les chutes lorsque les dépanneurs évoluent autour

des machines pour les réparer. «Nous avons entre-temps installé des plateformes, qui sont plus sûres et facilitent le travail», ajoute Rolf Piana.

Depuis un an, le service de maintenance de PostMail met en œuvre la campagne de la Suva pour une maintenance sûre. Dans ce cadre, les collaborateurs ont suivi une formation avec le soutien de la Suva. L'accent a tout particulièrement été mis sur les huit règles vitales pour la maintenance. «Celles-ci ont été très bien reçues par nos collaborateurs», assure Rolf Piana. Ils étaient tous présents lors de la formation, du simple dépanneur au chef de team du service de maintenance.

Moins d'accidents grâce à la campagne

Comme l'explique Rolf Piana, la campagne pour une maintenance sûre a également permis aux collaborateurs d'apprendre à dire STOP dans les situations dangereuses. Ce que la direction encourage, elle qui déclare: «Pour nous c'est clair, nous ne voulons pas d'accidents.» Et dans ce domaine, le service de maintenance de PostMail a remporté une belle victoire: il y a un an, le service enregistrait encore 6,9 accidents du travail pour 100 collaborateurs. C'était trop pour la direction. A la fin de l'année passée, ce chiffre est tombé à 3,1 accidents. «La campagne a donc fait ses preuves, c'est vraiment une bonne affaire», conclut Rolf Piana. // dtk



Rolf Piana veille à la sécurité au centre de tri de Härkingen. // Cyrill Kuster

 Vous pouvez lire l'interview complet de Rolf Piana, chef du service de maintenance de La Poste, sur www.suva.ch/maintenance. Il y explique comment PostMail met en œuvre la campagne de la Suva pour une maintenance sûre.

Electriciens: apprenez à dire STOP!

→ www.suva.ch/electricite 📻 www.suva.ch/podcast-benefit-f

L'électricité peut causer de graves accidents. Parmi les nombreuses causes possibles, l'électricité affiche un risque d'accident mortel cinquante fois plus élevé que les autres. Les électriciens sont les principaux travailleurs concernés.



La Suva a lancé une campagne de prévention pour les électriciens.

En Suisse, le courant électrique cause 430 accidents professionnels par an, dont deux à trois cas mortels et une cinquantaine d'accidents gravissimes. La Suva vient de lancer une campagne de prévention destinée aux électriciens en partenariat avec Electrosuisse, l'Inspection fédérale des installations à courant fort et la branche électrique.

«Les accidents dus au courant à haute tension provoquent de graves brûlures entraînant souvent la mort des victimes. Chacun le sait, déclare Norbert Federspiel, chef de projet auprès d'Electrosuisse. Mais j'ai été surpris d'apprendre que le courant à basse tension jusqu'à 1000 V cause également des accidents graves et parfois même mortels.»

Sous-estimation des dangers

La plupart des accidents sont dus au non-respect des règles de sécurité. Parmi les raisons invoquées, on trouve le manque de temps, l'imprécision des mandats, et le fait que les électriciens ont tendance à sous-estimer les risques de leur métier. L'électricité est invisible et

inodore, nos cinq sens ne nous permettent pas de percevoir ses dangers. D'où l'importance de renouveler régulièrement la sensibilisation des personnes qui travaillent sur ou à proximité d'installations électriques.

STOP en cas de danger!

Message phare de la campagne: **en cas de danger pour la vie et la santé au travail, il faut immédiatement stopper les travaux et rétablir les conditions de sécurité requises.** Ce message a été concrétisé à travers des règles vitales conçues pour les électriciens et leurs supérieurs. Le but de la campagne en cours est que chaque électricien connaisse et applique ces règles sur son lieu de travail. Nous vous proposons plusieurs moyens d'action attrayants pour la formation et la sensibilisation (voir p. 22).

Mise en œuvre des règles vitales

Norbert Federspiel ajoute: «Notre but est que les électriciens connaissent et appliquent les règles vitales préconisées. Lorsqu'ils reçoivent un mandat, ils doivent se demander s'ils pourront les respecter lorsqu'ils feront le travail. Si non, ils doivent dire STOP.» Et de manière générale, ils devraient aussi toujours répéter régulièrement ce petit passage en revue au cours de chaque intervention.

Groupe cible

La campagne en cours concerne 100 000 travailleurs à plein temps:

- collaborateurs et cadres des entreprises de production d'électricité, d'installation électrique et de contrôle électrique
- électriciens internes
- formateurs au sein des entreprises et des établissements scolaires

Les cadres doivent donner l'exemple, instruire leurs collaborateurs et imposer le respect des règles vitales au travail. C'est le seul moyen de réduire le nombre d'accidents dus au courant électrique. //hat

Travailler ensemble pour la sécurité

→ www.suva.ch/films → www.suva.ch/waswo-f/dvd 376



Napo est de retour. Ce héros d'une série de films européens sur la sécurité et la protection de la santé au poste de travail doit faire face à un thème essentiel dans le dernier épisode de la série. «Travailler ensemble» met l'accent sur les conditions requises pour que la sécurité au travail puisse être appliquée au sein d'une entreprise, c'est-à-dire que le respect des conditions de travail et des comportements adaptés ne peuvent être vécus que dans le cadre d'un partenariat entre employeurs et travailleurs. D'où l'éloquence des expériences de Napo. Produit dans le cadre de la campagne européenne «Ensemble pour la prévention des risques», c'est avec beaucoup d'humour et sans paroles que ce film, actuellement disponible sur DVD, tente d'interpeller ces deux fractions. // **afe**

CFST: nouveaux outils de prévention

→ www.cfst.ch

La Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail, dont la Suva est membre, présente de nouveaux outils destinés à la prévention des accidents professionnels. Ces outils ont été testés dans les secteurs du prêt de personnel et des services. Vu leur succès, la CFST a décidé d'en généraliser l'usage. Le passeport de sécurité personnel permet d'améliorer l'échange d'informations et de consigner les formations dispensées dans le domaine de la sécurité au travail. Un DVD gratuit offre une représentation graphique des situations dangereuses, en mettant en regard les bons et les mauvais comportements. Des jeux didactiques interactifs et indépendants de l'appartenance linguistique complètent le programme. Des brochures d'information destinées aux formateurs sont également disponibles. Vous trouverez de plus amples informations et des documentations à commander ou télécharger sur le site www.cfst.ch. // **hga**



Sport par temps froid: conseils utiles

→ www.suva.ch/sport-par-temps-froid

Nous sommes nombreux à renoncer aux sports de plein air quand il fait froid. Mais gorges sèches et poumons douloureux sont-ils de fausses excuses ou le sport est-il vraiment néfaste lorsque le thermomètre descend au-dessous de zéro? Irene Kunz, spécialiste en médecine du travail et médecine interne à la Suva, répond aux questions les plus fréquentes à ce sujet. Lisez son interview sur le site de la Suva pour découvrir les techniques de respiration et les vêtements conseillés pour se protéger du froid et savoir pourquoi le silence est d'or ou quand renoncer aux sports de plein air. // **hga**

Suva: assise financière solide

→ www.suva.ch/performance-f

La Suva a tiré parti de l'environnement favorable qui a prévalu sur les marchés financiers en 2012. Ses placements largement diversifiés ont généré une bonne performance de 8,6 %, un résultat supérieur à la moyenne à long terme. Les valeurs immobilisées, qui ont passé de 38,4 à quelque 41,9 milliards de francs, garantissent les rentes d'invalidité et de survivants d'une centaine de milliers de bénéficiaires auxquels la Suva verse chaque mois environ 140 millions de francs.

Le degré de couverture financière, soit le rapport entre avoirs et engagements, a passé de 118 % l'année précédente à un peu plus de 125 % fin 2012. L'assise financière de la Suva reste donc solide. Les engagements à long terme sont entièrement couverts. Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet sur le site Suva. // **mpf**

Sollicitude et santé au travail

→ www.suva.ch/fr/diskussionsforum-2012.pdf

Les organisateurs du 11^e Forum sur les troubles de la santé associés au travail soulevaient d'emblée le paradoxe de passer une journée à s'interroger sur la nécessité d'une bonne ambiance au travail! Pour Fabien De Geuser, Prof. associé au campus ESCP Europe Paris, la santé est souvent perçue comme un coût ingérable dont la valeur pour les entreprises n'est que très difficilement visible. Ce qui rend alors très problématique l'appropriation de ce thème par les managers. Pour montrer la complexité de la santé au travail, Peter Schulz, Directeur de l'Institut pour la communication et la santé à l'Université de Lugano, a livré une brillante analyse de la manière dont les langues et les cultures influaient sur la perception du stress. Enfin, Martina Rummel, psychologue à l'Institut pour la prévention en entreprise des addictions (IBS) à Berlin, a relevé l'importance de développer son propre sens de la résilience pour échapper aux troubles. // **cv**

Gestion des frais de traitement

→ www.youtube.com/user/suvasuisse

La Suva lutte efficacement contre l'augmentation constante des coûts de la santé: grâce à une gestion active des frais de traitement, l'évolution de ses dépenses a été bien plus modérée que celle des caisses-maladie. Dans un court-métrage, la Suva présente ces mesures permettant de réduire les coûts et d'économiser chaque année une centaine de millions de francs. Des conventions tarifaires et un contrôle rigoureux des factures permettent notamment de réaliser d'importantes économies sans que les prestations doivent faire l'objet de restrictions. Les économies ne sont pas uniquement financières. L'automatisation de la vérification des factures permet également d'affecter davantage de personnel au suivi individuel des personnes accidentées. // **mpf**

Impressum

Editeur: Suva, case postale, 6002 Lucerne
Tél. 041 419 51 11, fax 041 419 58 28
www.suva.ch/fr; benefit@suva.ch
Rédaction: Gabriela Hübscher (hga)

Contributions à la présente édition:

Stéphanie Berger (sbj), rédactrice
Karin Diodà (dfk), rédactrice spécialisée Pro
Alois Felber (afe), rédacteur spécialisé Pro
Nadia Gendre (gnc), rédactrice
Robert Hartmann (hat), rédacteur spécialisé Pro
Pascal Mathis (mpf), rédacteur spécialisé Risk/Care
Jan Mühlethaler (mjh), chef du secteur communication d'entreprise
Rahel Röllin (rr2), collaboratrice freelance
Bigna Silberschmidt (big), collaboratrice freelance
Charly Veuthey (cv), collaborateur freelance
Jean-Luc Cramatte, photographe
Alma Johanns, photographe
Cyrill Kuster, photographe
Franca Pedrazzetti, photographe
Fränzi Meyer (mfc), mise en pages

Commandes:

Suva, service clientèle
Case postale, 6002 Lucerne
Tél. 041 419 58 51, fax 041 419 59 17
service.clientele@suva.ch
www.suva.ch/waswo-f

Reproduction souhaitée avec mention de la source.
«benefit» paraît quatre fois par année.

Impression avec bilan neutre
en CO2: www.myclimate.org/fr

Implenia et équilibre

→ www.suva.ch/footbag-f



Durant treize semaines, les ouvriers de l'entreprise Implenia Construction SA ont testé le programme d'entraînement «footbag» de la Suva. Les résultats sont probants: au terme de la phase de test et plusieurs semaines après la fin de l'entraînement, ils avaient un meilleur équilibre sur une jambe et en marchant à reculons. Un film sur ce test est disponible sur le site Internet de la Suva. Près de 295 000 personnes trébuchent et tombent chaque année en Suisse. La plupart de ces accidents pourraient être évités grâce à un meilleur équilibre et davantage de force dans les jambes. // **hga**

Le modèle Suva

Les quatre piliers de la Suva

- La Suva est mieux qu'une assurance: elle regroupe la prévention, l'assurance et la réadaptation.
- La Suva est gérée par les partenaires sociaux. La composition équilibrée de son Conseil d'administration, constitué de représentants des employeurs, des travailleurs et de la Confédération, permet des solutions consensuelles et pragmatiques.
- Les excédents de recettes de la Suva sont restitués aux assurés sous la forme de primes plus basses.
- La Suva est financièrement autonome et ne perçoit aucune subvention de l'Etat.

Testez vos connaissances

Que nous réserve l'avenir?

→ www.suva.ch/concours

Question:

Combien de thèmes d'avenir la Suva a-t-elle définis à partir des 600 signaux répertoriés?



1^{er} prix:
bon pour un casque de ski ou de snowboard d'une valeur de 250.-



2^e prix:
cadre photo numérique à écran tactile



3^e prix:
panier cadeau



4^e-10^e prix:
localisateur de clés

Réponse:

- A**
5 thèmes d'avenir
- B**
10 thèmes d'avenir
- C**
12 thèmes d'avenir

Vous trouverez des infos complémentaires sur notre site et dans la brochure «Radar de détection précoce – Opportunités et risques futurs pour la prévention des accidents et des maladies professionnelles» sur www.suva.ch/waswo-f (réf. 2965).

Solution du précédent numéro
→ www.suva.ch/waswo-f/44088.f

Qui est responsable en cas d'accident dû à un manque d'entretien?

A La Suva, si le coupable n'est pas clairement identifiable.

B Le propriétaire du site peut se retourner contre le responsable de l'entretien.

C La personne accidentée est toujours coupable.

La réponse B est correcte. En cas d'accident dû à un manque d'entretien, la personne lésée peut invoquer la responsabilité du propriétaire du site, lequel peut cependant se retourner à son tour contre le responsable de l'entretien.

Qu'il serait pratique de savoir à l'avance le jour où une excursion dans la nature, un match de foot ou une journée de travail se terminera par un accident. Nous pourrions être particulièrement prudents ou garder le lit par mesure de sécurité. Connaître l'avenir reste une illusion, mais la Suva a créé un radar de détection précoce qui lui permettra de prévoir les défis du futur, afin d'anticiper les opportunités et les risques potentiels dans le domaine de la prévention des accidents et des maladies professionnelles.

Ces trois dernières années, la Suva a répertorié plus de 600 tendances pouvant se révéler importantes pour la protection de la santé au travail et la sécurité durant les loisirs. La Suva les analyse en donnant la parole à des experts dans une nouvelle brochure. Ce regard vers le futur lui permettra d'anticiper des thèmes d'avenir et de contribuer à éviter des accidents en misant sur une prévention précoce et ciblée. //rr2

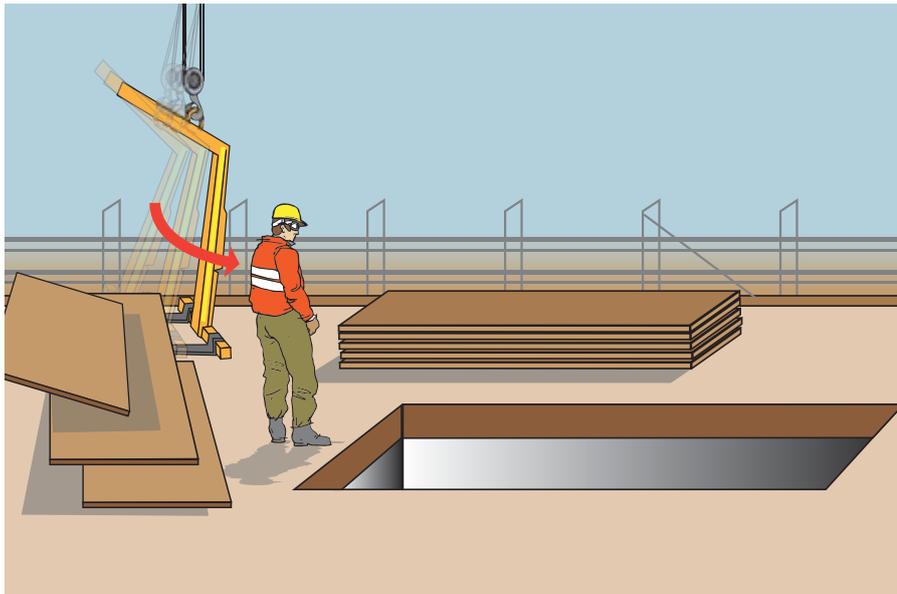
❖ Clôture du concours: 11 mars 2013

❖ Les gagnants ont été informés par écrit. Leurs noms sont publiés sur www.suva.ch/concours.

Chute dans une trémie d'escalier

→ www.suva.ch/exemples-accidents → www.suva.ch/waswo-f/84046.f

Un ouvrier s'est grièvement blessé en faisant une chute de 6 m dans la trémie d'escalier d'un bâtiment en construction.



La charge non arrimée a glissé de la fourche de levage qui a heurté un ouvrier et l'a fait tomber dans la trémie d'escalier.

Plusieurs ouvriers participaient à la pose d'éléments en bois destinés à la construction du dernier étage d'un immeuble d'habitation. Les travaux étaient presque terminés. Il ne manquait plus que deux éléments pour recouvrir la trémie d'escalier. L'accident s'est produit lorsque le grutier s'apprêtait à déposer une série de panneaux en bois. Les ouvriers avaient omis d'arrimer la charge qui a glissé de la fourche de levage. L'accessoire de levage s'est balancé en arrière en heurtant un ouvrier qui se trouvait à côté de la trémie d'escalier. L'homme a perdu l'équilibre et s'est grièvement blessé en faisant une chute de 6 m dans le vide.

Infraction aux règles vitales

Cet accident est notamment dû au fait que la trémie d'escalier était dépourvue d'équipements de protection contre les chutes. L'absence de protection latérale, de filet de protection ou d'échafaudage de retenue permettant de sécuriser la

trémie d'escalier constitue une infraction aux règles vitales pour la branche de la construction en bois: «Nous sécurisons les zones dangereuses dès 2 m de hauteur de chute» (dépliant Suva 84046.f, règle 1).

Équipement de travail inadapté

La fourche de levage n'était pas l'équipement de travail adapté pour le transport de ces panneaux en bois. Il est également important de relever que la charge n'avait pas été arrimée à la fourche de levage. //

Roland Richli, secteur bâtiment et génie civil

Conseils pour éviter ce type d'accident

Assumez vos responsabilités de cadre ou d'employeur et faites sécuriser les zones à risque de chute. En tant que travailleur, dites STOP lorsque vous constatez l'absence d'équipements de protection contre les chutes. Interrompez le travail, informez vos supérieurs et reprenez uniquement après rétablissement des conditions de sécurité requises.

Mesures complémentaires

Employeurs et cadres

- Assurez-vous que les équipements de protection nécessaires sont disponibles avant le début des travaux.
- Planifiez le matériel requis lorsque vous préparez les travaux.
- Planifiez les travaux de manière à ce que les zones dangereuses soient sécurisées en permanence.
- Sensibilisez et formez régulièrement vos collaborateurs concernant les mesures de protection nécessaires en cas de transport de panneaux en bois.
- Contrôlez et imposez le respect des mesures de protection contre les chutes et des règles de sécurité en vigueur.
- Exigez l'utilisation d'accessoires de levage et de préhension appropriés pour le transport de panneaux en bois.

Collaborateurs

- Informez-vous sur les dangers potentiels et respectez les instructions de votre employeur.
- Installez les équipements de protection contre les chutes en utilisant les EPI requis.
- Arrimez les charges de manière à ce qu'elles ne puissent pas glisser.

Une assurance sur la vie

→ www.suva.ch/dispositifs-de-protection → www.knoepfel.ch

Un joystick particulier assure la sécurité des polymécaniciens auprès de l'entreprise Knoepfel SA: avec la commande d'assentiment, elle a adopté une solution exemplaire pour exécuter le travail de manière rentable sans désactiver les dispositifs de sécurité de son parc de machines.



Grâce à la commande d'assentiment, Hansjörg Boss peut aujourd'hui travailler sur une machine ouverte sans devoir désactiver le dispositif de protection sur la porte.

«Cela fut très désagréable», nous confie Anton Rechsteiner, directeur technique et membre de la direction de l'entreprise Knoepfel SA à Walzenhausen (AR), après la visite de la Suva. L'entreprise confectionne des pièces de machines métalliques, par exemple pour l'industrie du rail et aéronautique. Markus Schnyder, ingénieur de la sécurité de la Suva, a en effet constaté la manipulation de la commande de surveillance sur deux portes, afin que les travailleurs puissent exécuter leurs tâches sur les machines en marche lorsque lesdites portes sont ouvertes.

Les contrôles de la Suva révèlent que des dispositifs de protection sont manipulés dans une entreprise sur trois. Au moyen de sa campagne «STOP à la manipulation des dispositifs de protection», elle veut rendre les entreprises attentives et empêcher des accidents tragiques.

Tombés des nues

Monsieur Schnyder a expliqué à Monsieur Rechsteiner que les conséquences légales de telles manipulations étaient la mise à l'arrêt des machines, voire une plainte pénale. «Nous sommes tombés des nues», nous a confirmé Anton Rechsteiner. Dans l'entreprise Knoepfel SA, on n'a en effet jamais eu conscience d'une négligence grave en agissant de la sorte, car les travailleurs sont des professionnels bien formés et instruits sur les dangers.

Des exemples d'accidents tirés de la pratique et le film de sensibilisation «Un vendredi noir» de la Suva ont cependant persuadé Monsieur Rechsteiner: «Cela nous a vraiment impressionnés.» Il comprend désormais que la législation n'offre pas une marge de manœuvre plus importante aux entreprises.

Une solution innovante

L'entreprise Knoepfel SA a rapidement réagi pour trouver une solution. La plupart des machines sont protégées par un carénage, ce qui limite la vue des travailleurs sur le processus de finition. Il devait être possible que la



Informations complémentaires sur la campagne «STOP à la manipulation des dispositifs de protection» sur www.suva.ch/dispositifs-de-protection. Le film «Un vendredi noir» est disponible sur www.suva.ch/waswo-f/DVD 363.



Lors de l'achat d'une machine, ne considérez pas seulement la puissance et les coûts. Il est essentiel de discuter avec le fournisseur des réglages de la machine. Le feuillet «Equipements de travail: la sécurité commence dès l'achat» (disponible sur www.suva.ch/waswo-f/66084.f) indique les points à observer lors de l'achat des équipements de travail.

machine puisse être réglée lorsque la porte est ouverte. Cela impliquait que les tours par minute de la machine en fonctionnement en mode ouvert soient diminués et qu'en cas d'arrêt subit, ni la pièce, ni le mécanisme d'entraînement ne soient endommagés. La solution adoptée est le fruit d'une collaboration étroite entre les spécialistes du fournisseur de la machine et de l'entreprise Knoepfel SA. Celle-ci a équipé quatre installations avec une commande d'assentiment comparable à un joystick. Les coûts d'environ 50 000 francs ont été partagés entre l'entreprise et le fournisseur. «Lorsqu'on procède à de telles adaptations lors de l'achat de la machine, les coûts sont nettement plus avantageux», nous explique Markus Schnyder, ingénieur de la sécurité auprès de la Suva (voir encadré ci-dessus).

Une touche pour la sécurité

Aujourd'hui, les polymécaniciens de l'entreprise Knoepfel SA travaillent avec une commande d'assentiment. Lorsqu'ils règlent la machine avec la porte ouverte, ils appuyent constamment sur une touche de cette commande. Si, par simple réflexe, ils appuyent à fond ou plus du tout sur cette touche, la machine s'arrête. «Je peux ainsi travailler en toute sécurité tout en voyant suffisamment bien pour empêcher la collision d'outils et de pièces», nous confirme le polymécanicien Hansjörg Boss. «Au début, j'éprouvais quelques difficultés, car je ne disposais que d'une seule main pour exécuter le travail.» Mais, le temps aidant, il s'y est habitué.

Selon Hannes Bruderer, responsable de la sécurité et de la qualité: «Cette solution est bonne et les collaborateurs l'utilisent. A l'avenir, notre plus gros avantage sera de connaître les points à observer lors de l'achat d'une machine.» // Texte: Gabriela Hübscher // Photo: Cyrill Kuster

Le printemps en février

Février! L'hiver se traîne, on en a marre. Février a mauvaise réputation chez nous, alors qu'en Chine, c'est au tout début de ce mois glacial qu'on fête le printemps.

Parce que commence alors la germination, la montée de la sève dans les racines. Nos anciens le savaient: «en février, chaque herbe fait son pied». Obnubilée par l'immédiat, notre époque ne veut plus le savoir et ne juge que sur pièces: le printemps, c'est quand rouvrent les terrasses...

Aussi le long terme est-il bien difficile à penser sous le règne de l'urgence. Et pourtant, même dans notre ère de l'action, il se révèle toujours profitable de prendre son temps et d'observer avant de trancher. Pour s'en convaincre, les «décideurs» – et tous leurs collaborateurs! – se régaleront d'un livre au titre provocant, *Les décisions absurdes II – Comment les éviter* (Gallimard 2012).

Christian Morel, auteur d'un premier volume en 2002, enquête sur les causes de décisions erronées et les conditions propices aux décisions judicieuses.

Avec force exemples réels. Ainsi, les catastrophes aériennes sont plus fréquentes quand le commandant est au manche à balai: son co-pilote subordonné n'ose pas le contredire quand il se trompe, mais l'inverse n'est pas vrai. Cela n'arrive pas que dans les cockpits! Beaucoup d'entreprises résistent à la culture du débat contradictoire, qui met la hiérarchie entre parenthèses et demande du temps.

Dans l'aéronavale, les pilotes consacrent des heures à analyser les incidents survenus en vol, mais trop peu d'entreprises accordent au «retour d'expérience» le temps nécessaire pour en tirer les enseignements. Le manager ne palabre pas, il agit!

Or, écrit Morel, «dans notre culture marquée par la suprématie de l'action, le véritable défi n'est pas d'aller encore plus vite mais, pour communiquer et réfléchir, de s'arrêter plus souvent et plus longtemps». Afin de mieux anticiper.

En prêtant attention à ce qui est en train d'émerger – comme le printemps en février...



Jacques Poget, chroniqueur, ancien rédacteur en chef de 24heures et président du jury du Prix Suva des Médias



Pauline Roomberg veille sur le bien-être des grands brûlés de la Clinique romande de réadaptation à Sion.

Au service des grands brûlés

→ www.crr-suva.ch

Symbolisant à merveille la profession d'infirmière par sa douceur et sa bienveillance, Pauline Roomberg, 35 ans, travaille depuis trois ans dans le service de traumatologie de la Clinique romande de réadaptation à Sion. Elle consacre la majeure partie de son temps aux soins des grands brûlés.

Texte: Nadia Gendre // Photo: Jean-Luc Cramatte

Douce et discrète, elle fait partie de ces êtres dont la simple présence a le pouvoir de rassurer. Sa voix est posée, ses gestes sont sûrs et calmes. Surtout, elle possède cette sensibilité et capacité d'écoute, essentielles pour accompagner au mieux les patients sur le chemin parfois tortueux de la réadaptation.

Devenue infirmière un peu par hasard

Issue d'une famille active dans l'hôtellerie, la jeune femme aurait pu reprendre l'établissement de ses parents. Mais un stage dans un EMS la convainc de se former à l'École d'infirmière à Monthey (VS).

Son diplôme en poche, elle débute dans le service de médecine du CHUV en 2003. Prendre soin des patients en fin de vie et accompagner leur entourage l'initie au deuil – un processus actif se caractérisant par des étapes successives à traverser afin de surmonter une perte quelle qu'elle soit. Puis, curieuse de nouveaux horizons, elle

«La plupart des patients refusent de regarder leur peau.»

quitte le centre universitaire après cinq ans. En mission temporaire dans le service de traumatologie de la Clinique romande à Sion, elle est séduite par la qualité des soins et des infrastructures ainsi que par la beauté des lieux; elle décide d'y rester. «La Doctoresse Maria Iakova m'a vraiment transmis sa passion de la brûlologie», se réjouit Pauline Roomberg, aujourd'hui parfaitement à l'aise avec les différentes techniques de soins dans ce domaine.

Des douleurs physiques et psychologiques

Un grand brûlé requiert une cascade de traitements. «Trois fois par semaine, il nécessite une douche thérapeutique. Ce moment est souvent douloureux et source d'anxiété pour la personne. Mais il est très important pour nous car il nous permet d'évaluer l'évolution des lésions. Une fois les pansements refaits, les physiothérapeutes et ergothérapeutes travaillent entre autre l'élasticité de la peau. Nous enchaînons ensuite avec le crémage du patient. Les premiers temps, la plupart

d'entre eux refusent de regarder leur peau», explique Pauline Roomberg. En effet, ils doivent faire le deuil d'un idéal de soi, affronter leur vie avec un corps différent, tenter de se reconstruire autrement et retrouver une image de soi satisfaisante; cette démarche peut prendre du temps.

Aux soins cutanés succède la désagréable étape de l'appareillage. Pour prévenir les hypertrophies et (ou) les rétractions de la peau, les patients doivent porter des vêtements compressifs, réalisés sur mesure et régulièrement adaptés en fonction des modifications cutanées. Entre le conformateur facial pour «lisser» la peau du cou et (ou) du visage, le conformateur buccal pour préserver l'ouverture de la bouche et les diverses attelles pour conserver la mobilité des articulations, le patient n'en peut parfois plus! Ces moyens améliorent certes sa qualité de vie sur le long terme, mais ils mettent sa motivation à rude épreuve. La douleur physique peut être soulagée par des médicaments, la méditation ou l'hypnose. Et pour les autres souffrances? «Les choses simples sont parfois les meilleures: un peu de musique, une tasse de thé permettent souvent d'ouvrir un espace de parole et d'écoute, amenant réconfort et apaisement», confie la jeune femme.

S'évader pour se recentrer

Pauline Roomberg adore sa profession même si elle n'est pas facile tous les jours. Alors que fait-elle pour se ressourcer? Du tennis, de la natation, de la randonnée. L'infirmière puise sa force dans la nature, les livres de son auteure préférée, Rosette Poletti et surtout, dans les voyages. Récemment partie au Vietnam, elle y a découvert la Baie d'Halong – un souvenir dans lequel elle aime se replonger lorsqu'elle doit faire face à une situation difficile. Visualiser une image positive, imaginer sa prochaine destination lui permettent de se recentrer rapidement. Croit-elle aux «secrets» qui permettent d'arrêter une hémorragie, de diminuer une brûlure? «Oui», répond-elle, convaincue, «l'expérience m'a montré que, dans nos domaines d'activité, tout ce qui peut améliorer le confort du patient est bon à prendre».

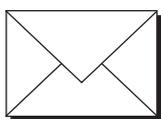
Commander directement en ligne

→ www.suva.ch/carte-commande-benefit

Commandez les publications au moyen de la carte de commande électronique et profitez d'une livraison rapide.

Newsletter

→ www.suva.ch/newsletter-f



Abonnez-vous à notre Newsletter, qui vous permettra chaque mois d'en savoir plus sur certains sujets d'actualité, nos campagnes, nos offres et nos services.

Règles vitales pour les électriciens



Les «Règles vitales pour les travaux sur ou à proximité d'installations électriques» consistent en des messages de prévention simples. Elles mettent les électriciens en garde contre les dangers d'accident pouvant entraîner des lésions graves ou la mort. La campagne «Electricité en toute sécurité» (voir p. 13) a pour objectif de faire connaître aux électriciens les règles vitales de leur profession afin qu'ils les appliquent dans le cadre de leur travail. Cinq règles sont déjà connues par les électriciens (cinq règles pour les travaux hors tension). Cinq nouvelles règles viennent s'y ajouter.

5 + 5 règles vitales pour les travaux sur ou à proximité d'installations électriques (pour les personnes qualifiées)

- ↳ Dépliant à distribuer // 10 pages // Réf. 84042.f
- ↳ Support pédagogique // 12 pages d'instructions A4 // Réf. 88818.f

Vous trouverez d'autres moyens d'action relatifs à la campagne «Electricité en toute sécurité» sur www.suva.ch/electricite.

La liste complète des règles vitales parues à ce jour est disponible sur www.suva.ch/regles-vitales.

Offre de cours 2013



Souhaitez-vous vous perfectionner dans les domaines de la sécurité au travail et de la protection de la santé? Souhaitez-vous recommander un cours de perfectionnement à l'une de vos collaboratrices ou à l'un de vos collaborateurs? Vous trouverez le programme des cours mis à jour sur Internet. Un aperçu imprimé de six pages est également disponible. Inscrivez-vous maintenant. Il ne reste que peu de place libres pour cette année.

- ↳ Formation en sécurité au travail et protection de la santé. Offre de cours 2013 // 6 pages A5 // Réf. 88045.f
- ↳ www.suva.ch/cours

Campagnes et offres de prévention 2013



Connaissez-vous les offres en matière de prévention de la Suva pour l'année 2013? Savez-vous comment bénéficier des offres proposées? La Suva soutient l'engagement des entreprises avec des campagnes et des offres de prévention orientées vers le futur. Informez-vous au moyen du nouveau catalogue ou sur www.suva.ch/campagnes. L'un ou l'autre sujet conviendra certainement pour organiser une action ciblée sur les besoins de votre entreprise.

- ↳ Campagnes et offres de prévention 2013 // 68 pages A5 // Réf. 88089.f

Livret pour l'Entretien en Sécurité des Installations

Le Livret pour l'Entretien en Sécurité des Installations LESI montre les étapes nécessaires pour reconnaître les dangers particuliers de la maintenance et mettre en œuvre les mesures appropriées. Il s'agit d'une publication du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO et de la Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail CFST.

19% des accidents professionnels mortels se produisent dans le cadre de la maintenance. Près d'un tiers des acci-

dents professionnels graves sont également liés à ces travaux. Les raisons résident souvent dans l'approche dite corrective propre à la maintenance. En clair, les travaux de maintenance ne sont effectués que lorsque l'installation ou la machine est déjà tombée en panne. L'expérience montre pourtant que les risques sont alors plus élevés, et que la sécurité au travail est donc moins bien garantie. Lorsqu'il s'agit de la sécurité, le personnel de maintenance doit toujours avoir le dernier mot: dites STOP en cas de danger et rétablissez les conditions de sécurité requises ou contactez votre supérieur.

- ↳ Livret pour l'Entretien en Sécurité des Installations, brochure au format de poche sur papier robuste à reliure spirale // 16 pages // Réf. 6070.f

Amiante: conseils pour les plâtriers-peintres



L'amiante est interdit en Suisse depuis 1990. De nombreux produits en contiennent cependant encore. Il s'agit de sites contaminés mis au jour avant tout lors de travaux de transformation et de rénovation. Lors de telles activités, les travailleurs sont exposés au risque d'inhalation des fibres d'amiante libérées dans l'air et possédant la capacité de pénétrer dans les poumons. Jusqu'ici, en Suisse, plus de 1000 personnes sont décédées en raison de l'amiante. Cette nouvelle publication à l'intention des plâtriers-peintres informe sur les travaux lors desquels ils peuvent être exposés à de l'amiante, indique les mesures de protection devant être prises et explique à partir de quel moment il faut faire appel à des spécialistes en vue d'un assainissement. Cette nouvelle brochure a été élaborée en collaboration avec l'Asso-

ciation suisse des entrepreneurs plâtriers-peintres (ASEPP) et la Fédération Romande des Maîtres Plâtriers-Peintres (FRMPP).

- ↳ Identifier, évaluer et manipuler correctement les produits amiantés. Ce que vous devez savoir en tant que plâtrier-peintre // Brochure en format de poche // 32 pages // Réf. 84052.f

Nouvelles fiches thématiques

Les fiches thématiques suivantes peuvent être directement téléchargées au format PDF sur www.suva.ch/waswo-f. Elles n'existent pas sous forme d'imprimés.

Psychologie

- ↳ Systèmes de récompense. Faut-il récompenser les comportements sûrs? // Réf. 33059.f

Revêtements de sols et parois amiantés

- ↳ Aperçu // Fiche thématique 33048.f
- ↳ Enlèvement de revêtements monocouches et colles bitumineuses dans les bâtiments // Réf. 33049.f
- ↳ Enlèvement de revêtements multicouches et colles non bitumineuses dans les bâtiments // Réf. 33050.f

Aspirateurs pour amiante

- ↳ Utilisation d'aspirateurs de classe H avec spécification amiante // Réf. 33056.f

Campagnes de prévention Suva

- ↳ Apprentissage en toute sécurité. Infos sur la campagne // Réf. 33057.f
- ↳ Electricité en toute sécurité. Infos sur la campagne // Réf. 33061.f

Commander par voie électronique et gagner

➔ www.suva.ch/carte-commande-benefit

Depuis novembre, les moyens d'information présentés sur cette double page peuvent être commandés plus rapidement encore avec la nouvelle carte de commande électronique. N'hésitez pas à profiter de cette offre. L'auteur de chaque 50^e commande reçoit une mini-pharmacie. Les noms des gagnants seront publiés dans la prochaine édition. Les gagnants de la dernière édition sont: Renate Bandi, Dotzigen; Roger

Ilg, Elektro Arber AG, Kreuzlingen; Hanna Maeder, Kiefer Roten AG, Lyss; Beat Moosmann, Alex Gemperle AG, Hünenberg; Daniel Bertschy, Montre Breguet SA, Le Sentier; Giovanni Comotti, Servizio Trasfusionale CRS SI, Lugano; Romano Fanconi, Lavoro GmbH, Promotogno.

Affichettes pour les entreprises



- ↳ J'allume la lumière. C'est clair! // Format A4 // Réf. 55312.f
- ↳ Evitez un séjour à l'hôpital: allez-y mollo sur la luge et freinez à temps! // Format A4 // Réf. 55313.f

Film: Travailler ensemble!



Il est important de collaborer pour améliorer la sécurité: voilà le message de ce nouveau film d'animation Napo qui est plein d'humour et qui se passe de dialogues. C'est pourquoi il s'adresse également aux collaborateurs ne parlant pas notre langue (voir article p. 14).

- ↳ Napo dans: Travailler ensemble! // 9 min // Un film sur le thème de la culture de la sécurité dans l'entreprise // DVD 376

Avalez la piste à feu doux



Vous risquez sinon de faire une chute fatale en freinant. Téléchargez maintenant l'application Suva «Slope Track» sur votre smartphone. Cette application enregistre la descente effectuée, le dénivelé ainsi que votre vitesse individuelle et attire l'attention sur certains dangers. Téléchargement gratuit dans l'App Store et sur Google Play Store.

suvaliv

Vos loisirs en sécurité